

# LE BLUEWATCHDOG HURLE SI L'ON VOUS VOLE

26 septembre 2008 - PASCAL CLAIVAZ - **Aucun commentaire**

**INVENTION VALAISANNE** Personne n'avait eu l'idée avant: le système de protection des objets de valeurs contrôlé par sms. Ce nouveau produit du TechnoArk de Sierre intéresse un capital risquer qui y injecte 800'000 francs.



Il vient de lever 800'000 francs de capital risquer. Cela se passe au TechnoArk de Sierre. Au sein de l'incubateur, Ralph Rimet a fondé la «start up» Securi 4.

Son produit, il a mis 3 ans à le développer. Trois ans de vache enragée où les salaires furent maigres et les fins de mois difficile. Le considérable apport du capital risquer lui permet de commercialiser son «Bluewatchdog», un système de protection des objets de valeur et

que l'on trouve sous [www.secu4.com](http://www.secu4.com).

## Chien de garde électronique

Le chien de garde électronique se réduit à une pièce toute simple: une petite carte très commode et d'un prix relativement modique. La recherche de Secu 4 s'est concentrée sur la technologie Bluetooth de la téléphonie mobile et sur le contrôle par sms de la puce du Bleuwatchdog.

«Si vous laissez vos valises dans un aéroport et que quelqu'un les vole, le bluewatchdog sonnera l'alarme», avertit son inventeur. «Le système est programmé pour que la carte à puce ne soit pas éloignée de plus de 20 à 30 mètres. Si elle sort de ce rayon, l'alarme de la carte se déclenche. C'est très utile contre les pick pockets. Même s'il réussit à s'échapper, l'alarme aura peut-être permis de l'apercevoir et de dresser son signalement. Cela est très utile à la police, chez qui la plupart de ces tire-laine sont fichés.»

On peut même utiliser le Bluewatchdog pour ses enfants, dans la mesure où ils ont la bougeotte et qu'on peine à les garder près de soi dans une gare bondée ou une station de métro, par exemple. C'est également une sécurité pour ses objets précieux, ses ordinateurs portables recelant des dossiers et des données hautement sensibles.

## Investisseurs de l'Arc jurassien

Secu 4 a travaillé d'arrache-pied à la mise au point du produit, qui est breveté au niveau mondial. Il a trouvé le prototype dans les tiroirs de l'Ecole d'ingénieurs à Sion. Il s'est agi de le perfectionner. Maintenant c'est fait, l'objet est au point. Les investisseurs sont venus visiter la micro-entreprise de l'incubateur de The Ark à Sierre. Il s'agit du Neuchâtelois Jade Invest et du Jurassien Yves Marchand. Les 800'000 francs amenés permettront de salarier deux personnes à 100% et une troisième à 40%. Le montant est censé couvrir les besoins de la jeune entreprise sur 4 ans: des débuts du développement à la commercialisation. Une commercialisation qui a commencé il y a trois semaines sur internet et qui devrait démarrer incessamment dans les magasins d'électronique: MediaMarkt, Darty, Fust, Interdiscount ou encore Swisscom ou Orange.

Un marché prometteur semble s'ouvrir chez les marchands de bagages et accessoires. Un contrat se profile avec une très grande multinationale de la bagagerie. Quant aux ventes sur internet elles seraient prometteuses.